

# La Gazette de l'Île Verte

FEVRIER 2020



Salle des Vignes, 3 bis avenue Maréchal Randon, Square Henri Huchon, 38000 Grenoble



<http://uqiv.free.fr> email : [ile.verte@laposte.net](mailto:ile.verte@laposte.net)



[www.facebook.com/uniondequartier.ileverte](http://www.facebook.com/uniondequartier.ileverte)



[@UQileverte](https://twitter.com/UQileverte)



## EDITO

Au nom de tout le conseil administratif de l'Union de Quartier Île Verte, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, qu'elle vous apporte joie, bonheur auprès des gens que vous aimez.

Fin 2019, l'UQIV a changé de bureau, je suis devenue la nouvelle présidente. L'équipe qui m'entoure est jeune, dynamique et nous permet de mener à bien les projets nombreux de l'UQIV : repas partagés, spectacles vivants, ciné famille, Fête de quartier, ainsi que la participation aux réflexions sur l'urbanisme du quartier et les difficultés des déplacements.

On vous espère nombreux pour venir soutenir nos différentes actions, nous avons besoin de vous, de vos idées et de votre participation !

Catherine Baconnier

## SOMMAIRE

- P.2 Retour sur la fête de quartier
- P.3 Un dernier trimestre bien festif...
- P.4 PLUI, voté / Un arrêté contre le moustique...
- P.5 Vente de l'église / Actualité de la Poste
- P.6 Contre l'isolement des personnes âgées

## spécial Voirie

- P.8 Travaux quai Jongkind, bientôt terminés
- P.9 Réaménagement rue Aimon de Chissé
- P.10 Réunion carrefours dangereux
- P.12 Stationnement gênant au marché
- P.13 Enquête publique sur le RLPI
- P.14 Déposez votre projet pour le quartier !
- P.15 Nouveau local, le C.O.P. des Vignes

**BONNE ANNEE 2020 !**



# La fête de l'île Verte

## toujours une belle journée d'échange et de convivialité !

Le samedi 14 septembre, la fête a commencé le matin par la deuxième édition du nettoyage des berges de l'Isère. Comme l'an dernier, une cinquantaine d'habitants bénévoles venus de Grenoble, La Tronche et Saint-Martin-le-Vinoux ont parcouru les berges et le lit de la rivière à la recherche de déchets abandonnés (760 kilos de déchets ont ainsi été ramassés). En début d'après-midi, plus de 120 brocanteurs ont investi la rue Blanche Monier et la rue Aimon de Chissé pendant qu'ouvraient différents stands (Union de Quartier, Escape Game, Métro vélo, atelier d'auto-réparation vélo...). Dans la cour de l'école, les enfants ont pu jouer au Bubble Bump (foot en bulles) et s'initier au baseball. Le stand du budget participatif a quant à lui rencontré un grand succès, tout comme le stand maquillage. La fin d'après-midi a été marquée par l'inauguration de deux projets issus du budget participatif de la Ville de Grenoble mis en œuvre dans notre quartier : pigeonier contraceptif et boîtes à livres. Issus d'un autre projet du Budget Participatif, un triporteur électrique était quant à lui mis à disposition des habitants pour essai avant son installation définitive dans notre quartier. L'ambiance musicale du début de soirée a été assurée par le groupe JazzoBando pendant que 200 repas chauds préparés par des bénévoles étaient servis sur la placette. La soirée s'est poursuivie en musique avec les groupes Zozophonie Trio et Double lo & Mr K. Nous souhaitons remercier tous les bénévoles qui ont permis la réussite de cette fête, notamment : Khamissa El Hammami, Yamina Trabelsi et Sakina Sahli. Sans eux, rien ne serait possible. Merci également pour le prêt de matériel à la Maison Pour Tous de Saint-Laurent et à la mosquée El Imène de la rue Vieux Temple.



Dominique Barberye



# Un dernier trimestre bien festif sur le quartier de l'Île Verte !



Après le beau succès de notre fête de l'Île Verte en septembre, nous avons enchaîné avec un **repas de quartier dimanche 13 octobre**. Une soirée autour d'un plat africain et de pâtisseries du Maghreb préparés par l'association Cuisine Sans Frontières. C'est ainsi qu'une quarantaine d'habitant-e-s ont eu l'occasion d'échanger et de mieux connaître leurs voisins et les membres de l'Union de Quartier.

Nous renouvellerons cette belle initiative de **repas de quartier dimanche 16 février 2020**. Nous invitons chacun-e-s à venir avec sa recette fétiche (plat ou dessert) et à transmettre aux autres convives les secrets de sa réalisation. L'inscription à cet évènement est obligatoire car le nombre de places est limité. Plus d'infos vous ont été communiquées par mail et via le [site internet de l'Union de Quartier](#).

**Le 23 novembre aux Vignes a eu lieu un spectacle de clown « Juliette en amour »** de Manon Josserand qui a ravi les petits et grands.

Puis, arriva le dernier mois de cette année 2019... inauguré sous la



pluie, le **1er décembre avec la fête du marché de l'Île Verte** ! Nous nous sommes bravement réchauffés car vin et chocolat chaud étaient offerts aux visiteurs. Sous le soleil de printemps nous renouvellerons peut-être cette première animation avec les musiciennes qui ont dû renoncer cette fois, pour des raisons climatiques !

S'est tenue quelques jours plus tard **la fête de la lumière inter-quartiers, le 13 décembre**. Il s'agissait d'une déambulation de St Laurent à Mutualité en passant par la rue Très Cloîtres et la place de Gordes avec objets lumineux créés par les enfants et les adultes à partir de récupération de bouteilles plastique, de tissus, de cartons... lors d'un **atelier dédié samedi 7 décembre**. Malheureusement, là encore, le temps n'était pas avec nous. C'est donc sous le vent et la pluie que quelques téméraires se sont retrouvés place Edmond Arnaud pour prendre une soupe chaude, continuer la création de super objets

grâce à la Maison des Habitants du Centre Ville et soutenir le marché de créatrices proposé par Medias-tere ([www.mediastere.fr/](http://www.mediastere.fr/))

Le dernier évènement de l'année s'est tenu le **20 décembre avec le goûter et spectacle de Noël**. Gâteaux, clémentines, jus de fruits, chocolat chaud, lecture de contes et spectacle de magie attendaient les enfants et leurs parents à la salle Blanche Monier, pour bien commencer les vacances.

**Goûter et spectacle de Noël !**

**Vendredi 20 décembre 2019 de 16h30 à 18h30**

Goûter offert à 16h30, spectacle de magie à 17h30



Salle Polyvalente de l'Île Verte  
37 bis, rue Blanche Monier, Grenoble  
**Pour tout public, à partir de 3 ans**  
Entrée gratuite, dans la limite des places disponibles  
+ d'infos : [ile.verte@laposte.net](mailto:ile.verte@laposte.net) / [uqiv.free.fr](http://uqiv.free.fr)

Tous ces temps festifs conviviaux ne peuvent avoir lieu et être réussis sans l'engagement, le temps donné par les bénévoles de notre Union de Quartier. Un grand merci à toutes et tous.

Colette Fillion Nicollet



# Il est opérationnel...

## Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Le 20 décembre 2019, le Conseil de la Métropole a adopté le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) qui régleme maintenant les règles de construction sur l'ensemble du territoire de la Métropole. Le Conseil a levé les 44 réserves de la commission d'enquête publique, ainsi la Métro évite que l'avis de la commission d'enquête devienne automatiquement défavorable si l'une au moins des réserves n'avait pas été levée.

Le PLUi confirme l'amplification de l'effort de modération de la consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain (réduction de presque 40 % de la consommation foncière par rapport à la période précédente), même si on peut estimer que ce n'est pas encore suffisant. La commission d'enquête a aussi fait des recommandations qui ont été suivies pour

celles ayant fait consensus avec les communes concernées, elles représentent une amélioration du projet sans fragiliser la fiabilité juridique du PLUi car les modifications ne devaient pas remettre en cause l'économie générale du plan.

La construction du PLUi a été très complexe et le résultat ne pouvait pas être parfait ou alors il fallait attendre des mois et peut être le prochain mandat. Pour ne pas retarder cette mise en place, la Métro a adopté un plan qui va maintenant être retravaillé pour être amélioré. En février 2020 il devrait y avoir quelques premières modifications de proposées.

Pour l'Île Verte, l'Union de Quartier avait demandé à la commission d'enquête publique quelques changements ; ce qui a été accepté en accord avec la Ville, c'est la sup-

pression de la possibilité de faire le long de l'Isère des immeubles pouvant monter jusqu'à 26 m de hauteur. Maintenant le règlement adopté limite à 20 m la hauteur maximale dans la plus grande partie de l'Île Verte.

L'Île Verte est majoritairement classée en zone UBa (zone urbaine mixte), il y a deux zones UD2 qui protègent deux zones pavillonnaires (l'Union de Quartier et la Ville avaient demandé d'en créer une 3ème mais pour l'instant sans succès) et une petite zone UE1 zone économique et artisanale.

Vincent Comparat

Pour prendre connaissance des documents du PLUi, dont le règlement écrit et les graphiques : <https://www.lametro.fr/646-les-documents-du-plui.htm>

# Contre le moustique tigre...

## Un arrêté préfectoral

Nous avons appris la publication d'un arrêté préfectoral qui intéressera certainement bon nombre d'habitants du quartier. Il est daté du 15 mai 2019 et concerne « la lutte contre les moustiques potentiellement vecteurs de maladies dans le département de l'Isère ». Il spécifie notamment, dans l'article 4, que « les particuliers sont tenus de supprimer physiquement

les contenants susceptibles de constituer des gîtes à larves de moustiques ou rendre impossible, par tout moyen physique respectant la réglementation en vigueur, la ponte de moustiques au sein de ces contenants. »

Par ailleurs dans l'article 5, il est indiqué que « les agents de l'organisme public chargé de la lutte

contre les moustiques sont autorisés à pénétrer avec leurs matériels dans les propriétés publiques et privées pour y entreprendre les actions de prospection et traitements, les travaux et les contrôles nécessaires... »

Eve de Rosny

La totalité du texte de l'arrêté est sur notre site internet : [uqiv.free.fr](http://uqiv.free.fr)

# Vente de l'église de quartier



**E**n septembre dernier nous avons appris avec stupéfaction le projet de vente de l'église Saint Luc, située au rond point de l'Île Verte.

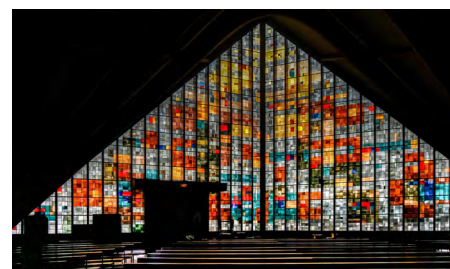
Selon un communiqué de presse émanant de la paroisse, cette vente est justifiée par un coût de fonctionnement trop important, associé à une diminution de la fréquentation par les fidèles et au départ du Père Gaston Delmas. Ce communiqué précise également que « Le Diocèse sera attentif à la destination

du projet qui ne doit pas être inconvénant ».

Si à l'Union de Quartier nous n'avons pas notre mot à dire sur la vente de ce patrimoine religieux, nous nous sommes inquiétés du devenir du bâtiment qui fait partie de notre paysage patrimonial et architectural depuis 1967. Nous avons alors sollicité la mairie pour organiser une rencontre entre la Ville de Grenoble, l'Union de Quartier, les copropriétaires de l'immeuble du Nautilus et les membres du diocèse. L'objectif est de discuter collectivement des projets qui pourraient être considérés comme acceptables, ou non, pour le quartier. Cette rencontre devrait se tenir prochainement.

Le livre des Mémoires de l'île Verte nous rappelle l'histoire de cette église : « sous l'impulsion de M. Bernard Delmas et d'une équipe très convaincue, on confie au Cabinet Giraud, Stahl et Béhotéguy la réalisation d'une église résolument moderne, située sous un immeuble dont elle serait cependant indépendante et qui porterait le nom de Saint Luc, patron des médecins (on est à proximité de l'hôpital) ».

Eve de Rosny



## Bureau de La Poste

### Les nouvelles depuis septembre 2019

**L'**année 2019 avait mal commencé, avec l'annonce par la direction de La Poste de restructurations, comprenant la fermeture des bureaux de poste de Stalingrad et Bajatière et la fermeture de tous les bureaux de poste de Grenoble sur la pause de midi entre 12h30 et 13h30. Puis la direction a retiré le projet de fermeture du bureau de la Bajatière. Finalement, l'ensemble du plan de restructuration a été suspendu en attendant les municipales.

Les usagers, postiers et politiques restent vigilants et mobilisés pour défendre le service public postal. A travers le collectif « J'aime ma poste à Grenoble » dont elle fait partie, l'Union de Quartier de l'île



Verte prend part à ces actions. Un rassemblement a eu lieu le 28 septembre 2019 devant le bureau de poste de Stalingrad. Une réunion du collectif a eu lieu le 14 janvier 2020, en vue d'interpeller les candidats aux municipales sur la défense du service public postal, et d'échanger les dernières actualités.

D'après les dernières informations, la direction de La Poste travaille ac-

tivement sur le plan de restructuration qui avait été suspendu afin de le mettre en œuvre après les municipales. Il est donc important de rester tous mobilisés.

Concernant le bureau de poste de l'île Verte, les travaux de rénovation prévus depuis maintenant plusieurs mois n'ont finalement pas été réalisés en 2019. Il n'y a toujours pas de conseiller financier et une seule personne au guichet. L'UQIV avait écrit à la direction de La Poste en juin 2019 mais n'a jamais reçu aucune réponse.

Alexandre Lefebvre



# Contre l'isolement des personnes

## Retour sur trois ateliers

Trois ateliers de projet ont eu lieu à Grenoble en 2019 autour des questions suivantes : les relations piétons-cycles, la revitalisation des commerces de proximité et la lutte contre l'isolement des personnes âgées en situation de vulnérabilité. L'objectif était de parvenir à des propositions d'actions qui pourraient être reprises par le conseil municipal. L'Union de Quartier a pu participer à deux de ces groupes : les relations piétons-cycles et la lutte contre l'isolement des personnes âgées vulnérables.

**Le contexte :** les situations d'isolement pouvant survenir à domicile et en Etablissement, la Ville de Grenoble et son CCAS ont engagé plusieurs espaces de réflexion, autour de la mise en place d'une mission « isolement » lancée en juin 2018, en intégrant cette préoccupation au sein de la démarche « Ville Amie des Aînés ». Le travail de l'atelier de projet citoyen vient enrichir et compléter cette réflexion.

**L'Objectif :** élaborer des pistes d'action pour lutter contre l'isolement des personnes âgées en situation de vulnérabilité.

**La méthode :** un groupe d'habitants a été constitué, mêlant citoyens tirés au sort, représentants des conseils citoyens indépendants (CCI), des unions de quartier et du conseil consultatif des résidents étrangers de Grenoble (CCREG), pour mener ce travail de réflexion entre mars et avril 2019. Lors de

la première séance, 25 personnes participaient à la démarche. Le groupe a été accompagné pour organiser le travail et rédiger les comptes-rendus, entre chaque séance, par le cabinet « Planète Citoyenne ».

**Trois temps de travail :** une première séance a permis l'appropriation du sujet, le partage de diagnostic, la présentation des actions du CCAS et des services, la clarification des termes et des politiques sociales dédiées. Le groupe a pu déterminer les premiers enjeux (déni du vieillissement, manque d'anticipation, isolement et utilité sociale, pouvoir d'achat, accessibilité aux droits, aux informations, et aux évolutions technologiques, mobilité, adaptation des logements, le repérage, etc.). Cette séance a eu lieu le 8 mars 2019 en soirée, avec la présence d'élus de la ville et du CCAS ainsi que deux techniciens de la ville.

La deuxième séance s'est déroulée le 30 mars 2019. Il s'agissait d'approfondir les problématiques pointées et d'obtenir des informations complémentaires en auditionnant des acteurs travaillant avec des personnes âgées. Nous avons ainsi pu approcher des associations, et des techniciens, qui nous ont résumé leurs actions et ont répondu à nos questions. Ainsi nous avons rencontré, l'Université inter-Ages du Dauphiné, le PAGI (Pôle Animation Gérontologique et Intergénérationnelle que l'on trouve pour notre quartier à la Maison des Habitants

Centre-Ville, 2 rue du Vieux temple et qui propose un programme d'animations), l'association Pays'Agés (proposant des animations aux émigrés vieillissants ainsi qu'un soutien administratif), l'association Les petits frères des pauvres (organisant des visites à domicile par des bénévoles en direction de personnes isolées), le DIGI Domicile Inter Génération Isérois (des personnes âgées mettant à disposition d'un jeune, généralement étudiant, une chambre chez eux contre une présence en soirée, ce qui permet une entraide et des partages d'expériences). Le troisième temps, le 12 avril 2019 en soirée, a permis de finaliser un rapport des actions à proposer.

En résumé, les pistes dégagées par l'atelier de projet ont été :

- 1) Valoriser le rôle social des personnes âgées,
- 2) créer du lien social avec l'ensemble de la société,
- 3) améliorer le repérage des personnes isolées et renforcer l'information autour des dispositifs qui leur sont dédiés,
- 4) faciliter la vie des personnes âgées (aménagement urbain, adaptation des logements, déplacements quotidiens, loisirs en journée et créneaux adaptés, faire évoluer l'accompagnement),
- 5) mieux coordonner les dispositifs dédiés.

Chaque piste a été détaillée avec des actions concrètes, quatorze en tout.

Une restitution des travaux du groupe a eu lieu devant le Conseil des aînés ainsi que devant le

Conseil Municipal. Le 4 novembre 2019, le Conseil Municipal a adopté 14 mesures constitutives du plan d'action « Lutte contre l'isolement des personnes âgées en situation de vulnérabilité ».

Au final, quelques pistes d'actions de l'atelier de projet ont été reprises dans le plan d'action municipal (5 sur 14), d'autres entraînent dans la thématique des pistes d'intervention préconisés (5/14) et certaines émanaient d'autres organes (services de la ville et du CCAS, Conseil des Aînés).

On retrouve l'esprit des préconisations de l'atelier de projet dans 10 mesures sur les 14 approuvées par le conseil municipal.

Vous trouverez la délibération : <https://www.grenoble.fr/145-deliberations-et-arretes.htm>  
puis deuxième délibération - Conseil municipal, séance du 04.11.2019: délibération N° 2 - PREMIERES DELIBERATIONS

- Plan d'action suite aux préconisations de l'atelier citoyen Lutte contre l'isolement des personnes âgées en situation de vulnérabilité.

L'expérience a été intéressante. Lors des séances de travail, le groupe s'est impliqué fortement et était assez hétérogène pour permettre des échanges fructueux. La préparation et l'accompagnement par des tiers a permis de garder une certaine efficacité quand les débats commençaient à s'enliser. Il en ressort que notre groupe a pu bénéficier d'une mise à niveau sur le sujet et exprimer ses idées.

Aussi profitons du sujet pour rappeler ou informer que :  
La maison des Habitants via le PAGI, 2 rue du Vieux Temple (04.76.54.67.53) propose des activités pour les seniors :  
- ateliers réguliers : gymnastique, chant

- animations ponctuelles : mémoire, équilibre, sorties, visites... Par exemple pour le mois de janvier débute un atelier gratuit de photographie de huit séances.

Par ailleurs, il est possible de devenir bénévole auprès des personnes âgées à domicile avec le dispositif « Tournesol » vous pouvez partager 1H30 hebdomadaire pour visiter une personne isolée, jouer, lire, discuter, sortir... renseignement au PAGI.

Pour lire « la brève », qui est la lettre mensuelle d'information des activités de la MDH, vous pouvez passer la récupérer à la MDH ou la demander à : [mdh.centre-ville@grenoble.fr](mailto:mdh.centre-ville@grenoble.fr)

Sophie Barberye

## A retrouver aussi sur notre site internet



> La liste des projets immobiliers en cours dans le quartier avec l'avis les concernant. Cette liste est mise à jour régulièrement : <http://uqiv.free.fr/environnement.html>, à la rubrique « Données de construction »

> Les questions faites aux candidats pour élections municipales : <http://uqiv.free.fr/UQIVmunicipales2020.PDF>

> Les informations sur le matériel que l'UQIV peut vous louer ou prêter, comme sa machine à pop-corn (!) ou sa sono : <http://uqiv.free.fr/materiel.html>



# Les travaux quai Jongkind bientôt terminés !

Tout a commencé en 2013, lorsque des panneaux d'interdiction de stationner sont soudainement apparus sur le quai Jongkind des deux côtés, entre la rue Ravier Piquet et la rue des Poilus. Nous avons alors interpellé la mairie de l'époque, qui n'était pas au courant. Il semble que les panneaux ont été posés directement par les services, sans que la mairie ni l'Union de Quartier n'aient été informés, à la demande de certains riverains excédés - à juste titre - par la dégradation régulière de leurs clôtures ou l'impossibilité d'entrer-sortir de chez eux. L'UQIV a alors souhaité revoir avec la Mairie la question du stationnement sur cette partie du quai Jongkind.

Deux réunions coordonnées par l'Antenne Secteur 2 ont eu lieu fin 2016 entre l'UQIV et les élus et techniciens de la Ville de Grenoble et de Grenoble Alpes Métropole, sur le sujet global du plan vélo et de la sécurisation des rues du quartier. La situation du quai Jongkind a pu y être abordée dans son ensemble : non seulement le problème du stationnement évoqué plus haut, mais aussi la sécurisation globale du quai.

Il s'agissait d'une part de sécuriser la circulation et plus particulièrement les nombreux carrefours, où la visibilité était souvent très réduite. De nombreux véhicules stationnent directement à l'angle et/ou sur les passages piétons, les piétons sur la partie Ravier Piquet - pont de l'hôpital, n'ont pas de trottoirs, et les vélos roulent sur toute la partie du quai Jongkind à double sens, la rue étant assez étroite.

Il y a eu une première réunion sur le terrain avec l'Union de Quartier mi 2017, suite à laquelle les services ont fait une première proposition d'aménagements. Les riverains ont alors été consultés à plusieurs reprises, des ajustements ont été effectués, et les travaux ont finalement commencé en mai 2019.

La mairie nous a annoncé une prochaine phase finale des travaux avec, entre autres, quelques panneaux Zone de rencontre à poser et Interdiction de stationner à retirer.

Le résultat comprend d'ores et



déjà 1) une Vélorue sur toute la longueur entre la place Emé de Marcieu et la rue Ravier Piquet, où les automobilistes n'ont pas le droit de doubler les cycles, 2) des carrefours dégagés pour la sécurité de tous (par un marquage au sol, 3) pose d'arceaux à vélos et/



ou de potelets), 4) des places de stationnement marquées au sol, et

permettant de ce fait de libérer les entrées/sorties d'allées et de garages et de protéger les clôtures, 5) une zone de rencontre englobant le quai Jongkind et la rue des Poilus à l'est de la rue Ravier Piquet, et 6) la redéfinition du stationnement sur cette partie du quai Jongkind, sans oublier 7) de nouveaux arbres et bacs à fleurs à l'angle Jongkind/Poilus.

Effectivement, il y a quelques places de stationnement en moins. Il faut cependant rappeler l'interdiction réglementaire de stationner à moins de 5 mètres d'un carrefour. Ces places apparemment supprimées étaient donc la plupart du temps illégales. De plus, le dégagement des carrefours permet aux camions de ramassage des ordures de circuler à nouveau plus sereinement. Certes, il aura fallu attendre 6 ans pour obtenir le résultat. J'avoue avoir été plusieurs fois impatient ! Mais j'ai fini par réaliser qu'il faut se donner le temps pour se comprendre et se connaître les uns et les autres, échanger entre les riverains, les élus, les services de la Ville de Grenoble et de Grenoble Alpes Métropole et l'Union de Quartier, laisser aux services le temps nécessaire pour gérer leurs contraintes techniques et budgétaires, afin de construire ensemble des solutions cohérentes pour le quartier et au delà. C'est le temps qu'il faut pour mûrir une solution qui, aujourd'hui, permet à tous de mieux partager le quai Jongkind en toute sécurité.

Alexandre Lefebvre



# Projet de réaménagement de la rue Aimon de Chissé

L'Union de Quartier a été informée en 2019 d'un projet de ré-aménagement des chemin de Ronde et rue Aimon de Chissé. L'Union de Quartier a constitué un petit groupe de travail afin de promouvoir des aménagements rue Aimon de Chissé pour améliorer la sécurité des élèves de l'école Paul Bert, notamment suite à l'accident grave survenu en juin 2019 aux abords de l'école Marceau. L'aménagement vise aussi à améliorer la desserte cyclable de la rue Aimon de Chissé, notamment aux heures d'entrée-sortie de l'école alors que la bande cyclable sert actuellement de dépose-minute.

Le projet a été présenté lors de la réunion publique du 24 septembre avec des élus et les services voirie de Grenoble Alpes Métropole. Il a été initié car les arbres qui longent le mur du cimetière vont malheureusement tous être abattus à cause d'une maladie qui les condamnent tous à l'horizon 2-3 ans. A cette occasion, le trottoir actuellement impraticable sera complètement refait et différentes essences d'arbres seront replantées, moins serrés afin de mieux développer la canopée.

Nos propositions envoyées à l'avance n'étaient pas intégrées au projet mais nous avons pu les présenter et nous avons eu de très bons retours avec la promesse qu'elles seraient étudiées :

- un plateau traversant au niveau de la rue Blanche Monier
- agrandissement de la zone d'at-

tente des parents devant l'école élémentaire



- création de places de dépose minute
- la séparation de la bande cyclable du trafic motorisé avec des interruptions pour desservir les écoles maternelle et élémentaire



la création d'un garage à vélos et trottinettes à la maternelle (hors-projet, relève de la direction éducation jeunesse de la ville)

En revanche, le plateau traversant demandé face à la maternelle ne sera sans doute pas repris

Par ailleurs, l'intervention de notre groupe de travail a été très bien perçue donc il semble qu'on ne doive pas hésiter à s'autoriser à intervenir dans les processus même lorsque nous ne sommes pas clairement sollicités.

Cependant, une nouvelle réunion a eu lieu le 13 janvier 2020 sur site pour présenter l'évolution du projet, en présence de parents d'élèves délégués et de la directrice de l'école. La séparation de la piste cyclable permettra visiblement d'améliorer largement cet axe pour les vélos. Mais les aménagements projetés ne nous ont pas semblé satisfaisants, notamment au niveau de l'école maternelle où la zone d'attente des parents est dégradée : les voitures circuleraient dès lors tout contre le trottoir et la «zone tampon» qui les sépare actuellement serait supprimée.

Nous pensons au contraire que cette zone doit redevenir un espace public emblématique de convivialité, de rencontre et d'échange. C'est souvent l'endroit où l'on fait ses premières connaissances de jeunes parents du quartier.

Il ne doit pas devenir un simple lieu chaotique de prise en charge ou de dépose d'enfants stressés par des parents inquiets de voir leur enfant en danger, frôlé par la circulation motorisée.

Les services de Grenoble Alpes Métropole ont promis de retravailler ces éléments et de nous présenter de nouvelles évolutions. De notre côté, l'Union de Quartier Île Verte va continuer à suivre ce projet afin qu'il soit au final plus cohérent.

Mehdi Tadjine

# Réunion carrefours dangereux notre rapport

Le 17 décembre 2019, des membres de la commission Cadre de Vie ont participé une réunion avec la Ville de Grenoble et Grenoble Alpes Métropole pour envisager des améliorations sur une liste de carrefours dangereux de l'Île Verte soumise par l'Union de Quartier.

## Traversée piétonne du pont de l'Île Verte



Cette traversée avait fait l'objet d'une proposition de budget participatif car de nombreux riverains se plaignent des difficultés à rejoindre l'arrêt de tram. De plus, nous avons déploré plusieurs accidents impliquant des piétons à cet endroit. Bien que ce carrefour n'ait rien d'exceptionnel aux yeux de Grenoble Alpes Métropole en terme de largeur des voies à traverser et de trafic, il nous semble que la fréquentation piétonne importante liée à l'arrêt de tram et l'augmentation de vitesse des véhicules après avoir franchi le carrefour des hôpitaux constitue des dangers qui justifient des mesures.

Une rencontre aura lieu prochainement sur place pour évoquer des améliorations possibles. Par

exemple : rétrécissement de chaussée, ralentisseur, signalisation au sol, élagage...

## Rue Lachmann

Des travaux ont été entrepris :

- dégagement de la visibilité aux intersections grâce à des arceaux vélo
- installation d'un radar pédagogique
- installation de 2 coussins aux intersections avec Mortillet et Charretton

Il n'est visiblement pas possible d'espérer de nouveaux aménagement sans attendre le prochain «GER» (Gros Entretien Routier) dont la date n'est pas encore connue. D'ici là, l'Union de Quartier et les habitants sont encouragés à imaginer ce que la rue pourrait devenir lors de son ré-aménagement complet : chicane pour empêcher la prise de vitesse, végétalisation, etc...

## Intersection Bizanet/Calvat

L'intersection est passée en priorité à droite mais il n'y a pas vraiment d'autres possibilités d'améliorer pour la sécurité de cette intersection :

- il n'est pas possible d'installer des arceaux vélo pour empêcher le stationnement au nord de l'intersection sur E. Calvat (pas de largeur suffisante)
- il n'est pas opportun d'installer des potelets sur ce trottoir étroit
- Les services vont se rendre sur place pour étudier une solution de séparation du petit couloir cycliste

(E. Calvat N, débouchant sur Bizanet). Cela sécuriserait les vélos mais obligerait aussi les véhicules venant de Bizanet et tournant à gauche sur E. Calvat à ralentir et ne plus couper le virage.

Une autre difficulté vient du trafic de transit identifié rue Bizanet. En effet, des véhicules venant du pont des Sablons utilisent la rue Bizanet comme raccourci en cas d'embouteillage. C'est un volume assez faible mais il existe et ces usagers qui cherchent à "gratter quelques secondes" sont plus enclins à rouler plus vite et à être moins prudents vis-à-vis des usagers vulnérables. Une modification du plan de circulation pourrait résoudre ce problème et nous sommes encouragés à réfléchir à cette éventualité.

## Menon/Ravier-Piquet

Malgré les quelques aménagements déjà réalisés, la situation ne nous semble pas satisfaisante. Il y a d'ailleurs encore eu un gros accident récemment (seulement matériel, une fois de plus, tant mieux...). Nous pouvons espérer une sur-élévation complète du carrefour lié au projet immobilier en cours ce qui réglerait le problème de sur-vitesse à cet endroit.



## Signalisation des zones de rencontre :



Sans profiter de la réfection totale d'une rue ("Gros Entretien Routier"), il n'est pas envisageable d'obtenir un aménagement moins routier qui apaise les circulations et donne une vraie place aux piétons. Néanmoins, dans l'intervalle, une meilleure signalisation de l'entrée de la zone de rencontre est possible :

- sur le moyen terme : un travail de Grenoble Alpes Métropole est en cours pour écrire des référentiels communs à tout le territoire (horizon mi-2021 au plus tard).

- sur le court terme : nous sommes à nouveau incités à créer des groupes d'habitants et à proposer des aménagements (végétalisation, jardinières, chicane, peinture)



*Photo : Exemple de zone de rencontre végétalisée à Montpellier, source Centre d'Études Techniques de l'Équipement Méditerranée.*

puis à se mettre en relation avec l'Union de Quartier et la Maison Des Habitants du secteur 2.

### Pont de Chartreuse/Bizanet

Les premiers travaux sur la rue Bizanet ouest sont terminés (suppression de la voie de stationnement en double-file). La reprise globale de la rue Bizanet Ouest, avec création d'une piste cyclable, annoncée précédemment est ajournée car le projet est apparu trop peu ambitieux, notamment en terme d'apaisement. Nous attendons une étude plus complète englobant le pont de Chartreuse et la place du Docteur Girard. Néanmoins, une boucle automatique a été ajoutée pour faciliter le tourne-à-gauche des vélos venant du pont de Chartreuse et tournant à gauche sur la rue Bizanet.

### Accès à l'Île Verte

Nous rappelons que les liaisons cyclables pour rejoindre le Centre-Ville depuis l'Île Verte ne sont pas de bonne qualité, y compris la meilleure qui passe via les rues Commandant l'Herminier et Alma :

- pistes cyclables sur les trottoirs, conflit avec les entrées/sorties de parking et les piétons.

- piste cyclable de la rue de l'Alma utilisée à l'envers, du fait de la pression automobile.

**A moyen ou long terme :** ces

rues seront reprises totalement en créant des aménagements cyclables de qualité et en apaisant le trafic motorisé.

**A plus court terme :** nous demandons d'ajouter de gros pictos vélos sur la chaussée pour :

- légitimer la circulation des vélos sur la chaussée et éviter les conflits sur le trottoir

- clarifier la place des vélos dans chaque sens sur la rue de l'Alma et réserver la bande cyclable unidirectionnelle dans le sens pour laquelle elle est prévue.

Au final, cette réunion a permis d'exprimer bon nombre de problématiques et nous sentons que les aménagements vont évoluer petit à petit en cohérence avec nos demandes. Nous encourageons les habitants de l'Île Verte à rejoindre l'Union de Quartier pour participer à ces travaux, prêter main forte à la commission Cadre de Vie de l'UQIV et renforcer notre légitimité pour intervenir dans les aménagements de l'Île Verte.

Mehdi Tadjine

# Stationnement gênant régulier

## au marché de l'Île Verte

Notre petit marché du dimanche matin est une vraie réussite : les clients sont nombreux et les marchands semblent déjà attachés à ce nouveau lieu.

Malheureusement, nous déplorons quasiment chaque semaine du stationnement gênant malgré l'interdiction dès 5 heures du matin. Cela perturbe systématiquement l'installation des marchands à partir de 7 heures et cela pourrait mettre en péril notre marché. En effet, la présence du primeur, qui ne peut pas mettre en place son barnum pour protéger son stand, a été sauvée par chance grâce à une météo clémente. Mais le poissonnier a déjà dû repartir (voir photo). La fourrière

n'est souvent pas en mesure d'intervenir à temps car les demandes d'enlèvement sont nombreuses le dimanche matin sur tous les marchés de Grenoble.

Nous avons donc écrit un courrier à la Ville de Grenoble pour envisager des possibilités d'amélioration et rappeler notre volonté de voir le rond point de la place du Docteur Girard se transformer en une véritable place urbaine de quartier, un espace public de qualité pour les habitants.

Mais en attendant, nous devons être vigilants et rappeler à toutes nos connaissances qu'il est impératif de libérer la moitié sud de la

place du Docteur Girard, tous les dimanches dès 5 heures du matin et idéalement, dès le samedi soir pour éviter d'oublier.

La création de ce marché a été un long processus, laborieux et semé d'embûches. Et rien n'est jamais définitivement acquis. Nous, habitants de l'Île Verte, nous devons tout mettre en œuvre pour en prendre soin et le préserver.

Mehdi Tadjine



# Un triporteur gratuit à l'Île Verte

À l'Île Verte...

**1 triporteur électrique gratuit à l'emprunt !**



- Capacité : 100kg
- Autonomie : 40-60 km
- Recharge : 6 h
- Assistance électrique - 6 niveaux
- Bac pliable

Idéal pour les grosses courses ou pour emmener jusqu'à 4 enfants !

Comment l'emprunter ?

1. Renseignements/Réservations : [www.uquv.free.fr](http://www.uquv.free.fr) / [ile.verte@laposte.net](mailto:ile.verte@laposte.net)
2. Retrait : à la Cave de l'Île Verte 74 bis rue Ravier Pinot, Grenoble de Mardi au Samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 20h.

+ d'infos : [ile.verte@laposte.net](mailto:ile.verte@laposte.net)

**Conditions**

- Être apte à la pratique du vélo
- N'avoir aucune contre-indication médicale
- Être âgé de plus de 16 ans
- Location de 1 à 7 jours consécutifs

**À prévoir**

- Attestation d'assurance Responsabilité Civile couvrant les dommages qu'il pourrait causer à autrui
- Attestation d'assurance couvrant tous les dommages que pourrait subir le triporteur



Dès le 15 mars 2020, vous pourrez emprunter gratuitement le triporteur électrique de l'Union de Quartier, mis à disposition grâce au budget participatif de 2017. N'hésitez pas à contacter d'ores et déjà votre assurance, car il faudra nous fournir deux papiers pour l'emprunt :

> une attestation d'assurance Responsabilité Civile couvrant les dommages qui pourraient être causés à autrui du fait de l'utilisation du triporteur.

> une attestation d'assurance couvrant tous les dommages que pourrait subir le triporteur

(vol, vandalisme), pendant sa mise à disposition. Selon les assurances, cette attestation peut-être gratuite ou nécessiter un petit complément. Si vous souhaitez nous aider à la mise en service de ce triporteur, contactez-nous, nous avons besoin d'aide !

Pauline LEPOUTRE

> Les informations pour emprunter le triporteur électrique, mis à disposition à partir du 15 mars 2020 : <http://uquv.free.fr/triporteur.html>

# RLPI : Avis défavorable de l'UQIV au règlement Local de Publicité Intercommunal

Voici ci-dessous l'avis qui a été émis par l'Union de Quartier Île Verte sur le RLPI, lors de l'enquête publique du 21 octobre au 22 novembre 2019 :

« En 2015, en décidant de ne pas renouveler son contrat publicitaire avec Decaux, la Ville de Grenoble a fait supprimer les panneaux publicitaires sur pied et muraux qui défiguraient notre quartier, ce qui a amélioré la qualité de notre environnement.

D'un point de vue éthique, la publicité sur l'espace public est une aberration. Nous sommes déjà largement sollicités par tous les médias. Dans un monde où les ressources naturelles s'épuisent, où la consommation d'énergie déstabilise le climat, où les déchets

s'amoncellent, nous devons éviter le double gaspillage généré par la publicité : par les ressources matérielles et énergétiques qu'elle utilise, et par l'incitation à nous faire acheter des biens superflus.

Le RLPI, élaboré pour une Métro qui par ailleurs se vante de faire la transition écologique et énergétique, devrait en tenir compte : interdire la publicité et autoriser sur l'espace public, de manière économe et non agressive, l'information locale concernant les commerces de proximité, les services publics, les événements sportifs et culturels...

Or le RLPI proposé ne tient pas compte de ces critères. Il complique la vision du citoyen moyen par le nombre important de types

de zones, ce qui ne permettra pas de repérer facilement les dispositifs illégaux que les annonceurs pourraient installer.

Dans notre quartier, l'Île Verte, il y a 5 zones. De plus, l'avenue Maréchal Randon, classée en ZP7.2, sera de nouveau ouverte aux panneaux muraux et aux dispositifs sur pied. En conséquence, nous demandons le classement de notre quartier en ZP1, et ses parcs en ZP3.

L'Union de Quartier de l'Île Verte considère que ce RLPI ne correspond pas à ses attentes et demande aux Commissaires Enquêteurs de donner un avis très défavorable à ce RLPI. »

Claude Gilet

## Actualité de l'Île... en photos



1. La démolition de la rue Farconet est achevée. Reconstruction à suivre.



2. Saviez-vous qu'il y a 3 places dédiées à l'autopartage sur la place docteur Girard, dont une avec un siège bébé ? Pour plus de précisions, contactez Citiz.



3. Véritable déploiement de la fibre à l'Île Verte ? Un opérateur est en action à de nombreux coins de rue...



4. La Grebox est arrivée à l'Île Verte, près de la salle polyvalente des Vignes. Un article paraîtra dans la prochaine gazette à ce sujet !

# Budget participatif

## Déposez votre idée pour notre quartier !

**V**ous avez jusqu'au 19 février pour déposer une idée de projet au budget participatif... Alors si vous avez des intentions, même petites, pour l'amélioration de votre quartier, ou plus largement, pour Grenoble, c'est le moment ! Il n'y a pas besoin de compétences particulières, simplement de se lancer et d'oser !

Vous pouvez également rejoindre les idées déjà déposées, dont trois sont portées par des membres actifs de l'UQIV :

**Mehdi propose, pour les pré-ado, un pump-track.** C'est un circuit ludique destiné aux vélos, rollers, trottinettes, skate-board.



Ce lieu crée énormément d'anima-

tion et de vie. C'est un espace très polyvalent, depuis les enfants en draisiennes jusqu'aux plus aguerries qui sautent des bosses et qui permet aux jeunes de décrocher de leur smartphone... Il y en a quelques-uns dans l'agglomération (La Buisse, Vif,...) mais pas à Grenoble.



Après le succès des nichoirs à chauves-souris, mésanges et hirondelles, proposé par Gilles, l'Union de quartier restera dans la thématique nature, en proposant de faire du cimetière Saint Roch un refuge de la biodiversité ! Une belle ambition pour ce lieu de 13 hectares, aux portes de notre quartier.

Et moi-même, jeune maman, je vais déposer deux idées :

**une expérimentation sur les couches lavables dans une crèche grenobloise volontaire, ainsi que le remplacement des matériaux en plastiques dédiés à l'alimentaire (biberons, go-belets) dans les crèches de la ville, par de l'inox, matériau sain pour la santé.**



Pauline Lepoutre

Pour découvrir tous les détails du budget participatif : <https://www.grenoble.fr/1346-le-budget-participatif-comment-ca-marche.htm>, ou rendez-vous à la Maison des Habitants du secteur 2.

# Réparez vos objets en panne

## au repair-café de l'île Verte

**L**e premier Repair Café grenoblois s'est installé à l'île Verte il y a bientôt un an et il rencontre toujours un vif succès. Un objet en panne ou cassé ? Venez le réparer au Repair Café ! Un vendredi sur deux, des bénévoles expérimentés en électricité, électronique, mécanique, informatique, etc. sont là pour vous aider à remettre en état ce que vous étiez prêts à jeter. Tout ce qui est "économiquement irréparable" est bienvenu, et aura peut-être la chance d'une seconde vie. Le Repair Café

est ouvert à tous. Aucune inscription ni rendez-vous pour venir. Et c'est (quasi) gratuit : en cas de réussite, vous serez invité à faire un don modique (montant indicatif 5 euros) à l'association. Alors venez nombreux !  
**Prochains RDV : vendredi 21 février, 6 et 20 mars de 14h30 à 18h30** Salle polyvalente Ile Verte, 37 bis rue Blanche Monier  
<https://www.repaircafegrenoblecentre.fr/>

# C.O.P des Vignes

## Un Chantier ouvert au public



Depuis plusieurs mois une petite construction en bois et terre a fait apparition sur le parking du square Henry Huchon devant la salle polyvalente des Vignes.

Le mardi 4 février 2020, à 19h, a eu lieu son inauguration, après plusieurs mois d'attente et de travaux. Retour sur les étapes de sa construction...

Il y quasiment un an, l'Union de Quartier et le collectif **les ongles en deuil, qui anime l'atelier d'autoreparation de vélos dans la salle des Vignes**, avaient évoqué l'idée d'installer un local de stockage au service de la salle, dans le parking à l'entrée des Vignes.

Cette demande, évoquée dans le cadre des réunions du « comité de maison » pour la gestion de la salle avait l'objectif de mettre en valeur l'espace « noble » de la salle en déplaçant à l'extérieur, dans un abri éphémère, le stockage de l'atelier vélo ainsi que de créer un abri de jardin à disposition du site de compostage des Vignes. Cette idée avait également l'ambi-

tion de donner plus de visibilité à la salle des Vignes avec un « signal » à l'entrée du parc, de consolider et favoriser l'activité de l'atelier vélo et du site compostage. La position préconisée, à l'entrée du parc des Vignes, pouvait permettre une transition plus douce entre l'espace minéral et routier du parking et le parc devant la salle des Vignes dédiée aux rencontres et à la convivialité.

Suite à l'accord unanime des associations présentes aux Vignes et grâce à l'implication de la MDH, au soutien de la direction du Territoire 2 – Centre Ville, de la Ville de Grenoble, les élus ont saisi cette demande et l'ont enrichie avec des nouveaux enjeux la demande de notre UQ.

Après quelques mois d'attente, il a été proposé la mise en chantier d'un C.O.P.\* pour la réalisation d'une construction démonstrative et pédagogique, écologique, éphémère, avec des matériaux bio sourcés : un abri en structure bois et enduit en terre.

\*Mais c'est quoi un C.O.P.? c'est un Chantier Ouvert au Public, un chantier participatif qui est piloté par la municipalité et réalisé avec la participation bénévole des habitants pour la construction d'un aménagement au service des habitants sur l'espace public. Au début 2019 le Service Espace Public et Citoyenneté de la ville de Grenoble, un jeune architecte bénévole et un

réfèrent des ongles en deuil/UQIV se sont lancés à la conception de ce projet. Quelques mois après, les travaux ont démarré. Malgré des retards dans l'approvisionnement des matériaux et une faible participation des habitants, le local a été mis à disposition des habitants en octobre 2019.



Nous tenons à remercier toutes les personnes bénévoles, les professionnels et les élus qui ont été à l'écoute des habitants et se sont investis pour la réalisation de ce beau projet.

Alberto Alessandri



# Nouvelles boutiques du quartier

Une fois les travaux terminés, **fibre OPTIQUE** a pu quitter ses locaux temporaires rue Bizanet pour revenir au 18 avenue Maréchal Randon. Dans des locaux tout neufs, spacieux et conviviaux, Jean-Michel, Fatia et Alyssa vous accueillent :

> du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

> le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

**Contacts : 04 76 54 32 25 et**

[fibreoptiqueconseil@orange.fr](mailto:fibreoptiqueconseil@orange.fr)

**06 09 42 14 63**

Un **nouveau primeur** a ouvert au 3 place Docteur Girard, à l'angle de la rue Eugène Delacroix.

Vous y trouverez fruits et légumes de saison, de producteur de la Drôme, ainsi que des fruits exotiques bios, volailles, œufs, plats cuisinés et bières locales.

Bienvenue à Catherine et Bastien qui vous y accueillent :

> le lundi de 15h à 20h

> le mardi de 9h à 12h et de 15h à 20h

> le mercredi de 9h à 12h et de 15h à 19h

> le vendredi de 9h à 12h et de 15h à 20h

> le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

> et le dimanche matin sur le marché de l'Île Verte

## Agenda 2020 de l'UQIV... à noter !

16/02, 19h : Repas partagé de quartier (sur réservation)

15/03 : début de mise à disposition gratuite du triporteur électrique

15/04 : Assemblée Générale de l'Union de Quartier

13/06 : Cinéma en plein air

12/09 : Fête de quartier de l'Île Verte



Tous les mardis soirs à partir de 20h (hors vacances)  
Atelier d'autoréparation de vélos  
avec les ongles en deuil, à la salle des Vignes,  
3 bis, Avenue Maréchal Randon, 38000 Grenoble



## Bulletin d'adhésion

### BULLETIN D'ADHÉSION 2020

Soutenez nos actions et participez, si vous le souhaitez, à l'amélioration de vie du quartier Île Verte ainsi qu'à ses animations !

Nom ..... Prénom.....

Adresse postale : .....

Courriel réception de l'actualité, environ 1 fois par mois : .....

Adhère à l'Union de Quartier Île Verte et remet ci-joint le montant de la cotisation de **10 € par Chèque**.

3 bis avenue Maréchal Randon - Square Henri Huchon - 38000 Grenoble.

Vos suggestions, idées, pour l'évolution du quartier sont les bienvenues : [ile.verte@laposte.net](mailto:ile.verte@laposte.net)